



**SEPTEMBRE A
DECEMBRE 2026**

**CDOS
YONNE**



Programme de formation

***PARTAGEONS LA FLAMME DES
COMPETENCES DANS L'YONNE***

www.cdos89.fr - 03 86 52 09 92



Le mot du président

Chères et chers partenaires, bénévoles, dirigeants, éducateurs, salariés et acteurs du territoire,

Au CDOS 89, nous sommes convaincus que la formation est un formidable levier d'engagement, de progression et de réussite. Elle permet d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer sa confiance et de répondre aux défis d'aujourd'hui avec professionnalisme et sérénité.

Ce semestre, notre programme s'articule autour de trois ambitions essentielles : protéger, accompagner et valoriser. Protéger grâce aux formations de secourisme et de sauvetage, accompagner le développement du sport-santé au bénéfice de tous, et valoriser les compétences acquises tout au long de la vie à travers la VAE et les Open Badges.

Parce que nous souhaitons rendre la formation accessible au plus grand nombre, notre organisme est engagé dans une démarche qualité reconnue par la certification Qualiopi. Cette exigence permet également à nos apprenants de mobiliser, selon leur situation, différents dispositifs de financement afin que le développement des compétences demeure une opportunité accessible à tous.

Je remercie chaleureusement l'ensemble de nos formateurs, partenaires et apprenants pour leur confiance. Ensemble, nous contribuons à renforcer les compétences, l'engagement et le dynamisme de notre territoire.

Je vous invite à découvrir ce programme et vous souhaite un excellent semestre de formation, riche en apprentissages et en réussites.

« Se former aujourd'hui pour protéger, accompagner et valoriser demain. »

Patrice HENNEQUIN
Président du CDOS 89

L'ORGANISME DE FORMATION

La formation professionnelle et celle des bénévoles représentent bien plus qu'une simple obligation administrative : c'est un véritable levier de transformation et de développement pour chaque individu et chaque structure. Apprendre, c'est s'ouvrir à de nouveaux horizons, c'est créer des connexions humaines enrichissantes, et surtout, c'est transformer des envies en opportunités concrètes.

Un succès partagé : Nous remercions chaleureusement les 283 stagiaires qui nous ont fait confiance, nous accordant un taux de réussite exceptionnel de 99,35 %. Ces résultats nous encouragent à poursuivre nos efforts pour proposer des formations toujours plus adaptées aux enjeux du sport, de la vie associative et du développement entrepreneurial sur notre territoire.

Notre organisme incarne cette vision dynamique et collaborative, articulée autour de trois piliers fondamentaux pour votre réussite :

Des Compétences Reconnues (Open Badges)



Nous croyons que chaque apprentissage mérite d'être visible. Désormais, nos formations intègrent la délivrance d'Open Badges. Ces micro-certifications numériques attestent officiellement de vos nouvelles compétences auprès de votre réseau et de vos partenaires, créant un lien direct entre votre parcours de formation et votre avenir professionnel.

Valorisez votre Expérience



Votre engagement sur le terrain est une richesse. Nous vous accompagnons dans votre démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Nos modules sont spécifiquement conçus pour consolider les Blocs de Compétences de diplômes d'État, comme le DEJEPS, vous permettant de transformer votre pratique quotidienne en un titre ou un diplôme reconnu.

Expertise & Financement



La qualité de nos interventions repose sur un professionnalisme certifié. Notre labellisation Qualiopi est la garantie de formations rigoureuses et structurées. Cet engagement qualité permet la prise en charge intégrale ou partielle de vos frais de formation par votre opérateur de compétences (OPCO). Nous vous guidons dans ces démarches pour que le coût ne soit jamais un frein à votre ambition.

Financement OPCO : 3 étapes clés

Sélection : Recherchez votre formation dans notre catalogue.

Devis : Contactez-nous pour recevoir votre dossier certifié Qualiopi.

Dépôt : Transmettez votre demande à votre OPCO (Afdas, Uniformation, etc.) en amont de la session pour une prise en charge optimale.

Besoin d'aide ? Nous vous accompagnons dans le montage de votre dossier de financement.

AGENDA DES FORMATIONS 2026

***Premiers Secours Citoyen (PSC) Format Hybride**

Jeudi 27 août 2026

Auxerre

7 h (3 h 30 en FOAD + 3 h 30 en présentiel)

Premiers Secours en Équipe (PSE 1 & 2)

26-27 septembre • 3-4 octobre • 10-11 octobre • 17-18 octobre 2026

Auxerre

63 h de formation

***Prévenir et lutter contre les violences sexuelles et sexistes**

Vendredi 9 octobre 2026

Auxerre

7 h de formation

***Premiers Secours Citoyen (PSC) Format Hybride**

Mardi 13 octobre 2026

Auxerre

7 h (3 h 30 en FOAD + 3 h 30 en présentiel)

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Du 19 au 24 octobre 2026

Examen le 15 novembre 2026

Auxerre

35 h de formation

***Sport et Maladie Chronique**

Module 1 : du 26 au 29 octobre 2026

Module 2 : du 23 au 24 novembre 2026

Auxerre

42 h de formation

***Premiers Secours Citoyen (PSC)**

Samedi 28 novembre 2026

Auxerre

7 h de formation

***Intelligence Artificielle : un assistant au service de votre association**

Jeudi 3 décembre 2026

Auxerre

7 h de formation

** Possibilité de délocaliser ces formations sur l'ensemble du territoire*



CDOS

YONNE

***Le
programme
complet***

PSC Format Hybride

**Jeudi 27 août 2026
AUXERRE**



Pourquoi suivre cette formation ?

Cette formation vous permet d'acquérir les réflexes et les gestes essentiels pour intervenir efficacement, sécuriser une situation et porter assistance à une victime en attendant l'arrivée des secours

Les objectifs

1. Réaliser les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins.
2. Alerter les secours.
3. Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Le programme

La protection

1. Éviter le suraccident
2. Réaliser un dégagement d'urgence
3. Sécuriser un accident de la route

L'alerte

1. La chaîne des secours
2. Les numéros d'urgence
3. Le message d'alerte

Secourir

1. Obstruction des voies aériennes
2. Hémorragies
3. Perte de connaissance
4. Arrêt cardiaque
5. Défibrillateur
6. Malaises
7. Plaies
8. Brûlures
9. Traumatismes

Indicateurs

Nombre de stagiaires : 152
Taux de satisfaction : 96 %
Taux de réussite : 100 %

Témoignages :

Alternance de mise en pratique et d'apports théoriques.
La pratique est réaliste.
Très bonne formation.
J'ai appris beaucoup de choses.
Merci au formateur, très à l'écoute.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie : Interactive et participative.

Évaluation : pratique lors de mises en situation.

Durée de la formation : 7 heures
(3 h 30 en FOAD, 3 h 30 en présentiel)

FORMATEUR

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) 89

Dominique BESSET

Formateur PSC

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ :

Prérequis : Être âgé d'au moins 10 ans.

Public ciblé : Tout public répondant aux prérequis.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements

Tél : 03.86.52.09.92

formation@cdos89.fr

TARIF : 75€

Premier Secours en Équipe : Niveau 1 et 2 (PSE 1 et 2)

26 - 27/09/2026 ; 3 - 4/10/2026 ;
10 - 11/10/2026 ; 17 - 18/10/2026.

Auxerre



Pourquoi suivre cette formation ?

Devenez équipier secouriste et apprenez à porter assistance aux victimes au sein d'une équipe de secours. **Le PSE constitue également un prérequis pour le BNSSA.**

Objectifs :

1. Évoluer dans le cadre juridique
2. Assurer une protection immédiate
3. Réaliser un bilan
4. Réaliser les gestes de premiers secours
5. Assister des équipiers secouristes

Le programme

1. **Évoluer dans le cadre juridique** : applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi. Respect des procédures AE
2. **Assurer une protection immédiate** : adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes, des dangers environnants. Etude de cas concret et synthèse
3. **Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés.**
Etude de cas concret et synthèse
4. **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, ayant perdu connaissance, en arrêt cardiaque, victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique, présentant un malaise, présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
5. **Assister des équipiers secouristes** lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.

Indicateurs

Nombre de stagiaires : 12
Taux de satisfaction : 5/5
Taux de réussite : 100%

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie :

1. Études de cas concrets
2. Exposés
3. Démonstrations
4. Ateliers d'apprentissage
5. Travaux pratiques
6. Simulations

Evaluation : QCM et cas pratiques sanctionnés par un certificat de compétences aux premiers secours en équipe de niveau 1 et 2 .

Durée de la formation : 63 heures

FORMATEUR : Dominique BESSET
Fédération Française de Sauvetage
et de Secourisme (FFSS) 89
Formateur PSC/PSE

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ

Prérequis : Être âgé de 16 ans au début de la formation

Public ciblé : Tout public

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

FINANCEMENT POSSIBLE :

Compte Personnel de Formation, Opérateur de Compétence. Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches.

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements
Tél : 03.86.52.09.92
formation@cdos89.fr

TARIF : 700 €

Prévenir et lutter contre les violences sexuelles et sexistes dans l'animation socio culturelle et sportive

Vendredi 9 octobre 2026
Auxerre



Pourquoi suivre cette formation ?

Prévenir les violences, c'est protéger les pratiquants, les bénévoles et les professionnels. Cette formation vous donne les repères essentiels pour identifier, prévenir et traiter les situations de violences sexistes et sexuelles.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participant.e.s seront capables de :

1. Définir les différents types de violences (sexiste, sexuelle, psychologique, physique) et connaître les sanctions pénales et disciplinaires associées.
2. Comprendre les mécanismes des violences dans le milieu sportif.
3. Reconnaître les situations à risque et les facteurs de vulnérabilité.
4. Avoir conscience de leur posture professionnelle et de leurs responsabilités.
5. Accueillir, écouter et orienter une victime avec bienveillance et professionnalisme.
6. Connaître les procédures de signalement et les interlocuteurs (institutionnels, judiciaires, associatifs).

Le programme

Comprendre les violences dans le sport

1. Définitions juridiques et sociologiques des violences.
2. Violences sexuelles, sexistes, psychologiques et physiques.
3. Consentement, stratégies des auteurs et conséquences pour les victimes.
4. Sanctions pénales et disciplinaires.

Identifier les mécanismes et facteurs de risque

1. Rapports de pouvoir et vulnérabilités dans le milieu sportif.
2. Effets des stéréotypes, discriminations et phénomènes d'emprise.
3. Caractéristiques du contexte sportif pouvant favoriser les violences.
4. Analyse de situations réelles et études de cas.

Prévenir et sécuriser son environnement de pratique

1. Identification des situations à risque : vestiaires, déplacements, stages, hébergements.
2. Bonnes pratiques éducatives et relationnelles.
3. Communication non violente et gestion des conflits.
4. Construction d'un cadre sécurisant pour les pratiquants et les équipes.

Accueillir, orienter et signaler

1. Contrôle d'honorabilité et obligations des encadrants.
2. Dispositifs et procédures de signalement.
3. Accueil et recueil de la parole des victimes.
4. Mise en situation : de l'alerte à la prise en charge.

Indicateurs

Nombre de stagiaires : 18
Taux de réussite : 100 %
Satisfaction : 4.93/5

Information

Le programme a été travaillé pour s'adresser aux éducateurs au sens large : sportif ou socio-culturel. Il se base sur l'annexe 1 du cahier des charges : CONTENUS DE FORMATION "RESPECT ET INCLUSION".

Témoignages :

"Une formation rapide, claire et efficace."
"Les échanges cadrés par la formatrice sont un réel plus."

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements

Tél : 03.86.52.09.92
formation@cdos89.fr

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie :

1. Alternance d'apports théoriques et d'échanges interactifs
2. Études de cas et illustrations concrètes
3. Travaux en sous-groupes
4. Jeux de rôle et mises en situation pratiques

Évaluation :

Un questionnaire est rempli au début pour identifier les représentations et connaissances initiales, puis en fin de formation pour mesurer les acquis. La comparaison des deux permet d'évaluer concrètement la progression. A partir de 88% de réussite, la session est validée. Un certificat de compétence et un Open Badge seront remis aux stagiaires. Durée de la formation : 7 heures

FORMATEUR : Emma OUDIOU

Ancienne athlète de l'équipe de France d'Athlétisme

Formatrice et intervenante indépendante pour la prévention et la lutte contre les VSS. Conférencière pour des institutions nationales et internationales : UNESCO, ONU ...

PUBLIC CIBLE ET PRÉREQUIS

Prérequis : Professionnels ou bénévoles intervenant dans les secteurs du sport, de l'animation ou de l'éducation.
Public ciblé : Tout public correspondant aux prérequis.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

TARIF : 220 €



Pourquoi suivre cette formation ?

Cette formation vous permet d'acquérir les réflexes et les gestes essentiels pour intervenir efficacement, sécuriser une situation et porter assistance à une victime en attendant l'arrivée des secours

Les objectifs

1. Réaliser les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins.
2. Alerter les secours.
3. Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Le programme

La protection

1. Éviter le suraccident
2. Réaliser un dégagement d'urgence
3. Sécuriser un accident de la route

L'alerte

1. La chaîne des secours
2. Les numéros d'urgence
3. Le message d'alerte

Secourir

1. Obstruction des voies aériennes
2. Hémorragies
3. Perte de connaissance
4. Arrêt cardiaque
5. Défibrillateur
6. Malaises
7. Plaies
8. Brûlures
9. Traumatismes

Indicateurs

Nombre de stagiaires : 152
Taux de satisfaction : 96 %
Taux de réussite : 100 %

Témoignages :

Alternance de mise en pratique et d'apports théoriques.
La pratique est réaliste.
Très bonne formation.
J'ai appris beaucoup de choses.
Merci au formateur, très à l'écoute.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie : Interactive et participative.

Évaluation : pratique lors de mises en situation.

Durée de la formation : 7 heures
(3 h 30 en FOAD, 3 h 30 en présentiel)

FORMATEUR

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) 89

Dominique BESSET

Formateur PSC

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ :

Prérequis : Être âgé d'au moins 10 ans.

Public ciblé : Tout public répondant aux prérequis.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements

Tél : 03.86.52.09.92

formation@cdos89.fr

TARIF : 75€

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Du 19 au 24/10/2026
Examen le 15/11/2026
Auxerre



Pourquoi suivre cette formation ?

Cette formation vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer la surveillance des espaces de baignade et intervenir efficacement lors d'opérations de sauvetage aquatique.

Objectifs

1. Prévenir les situations à risque et les noyades.
2. Assurer la surveillance des zones de baignade.
3. Intervenir rapidement et efficacement auprès d'une victime.
4. Appliquer la réglementation et les procédures de secours.

Programme

1. Théorie et réglementation
2. Cadre réglementaire du BNSSA.
3. Prévention des risques et des noyades.
4. Organisation de la surveillance et des secours.
5. Environnement aquatique et conditions de sécurité.
6. Techniques de sauvetage aquatique
7. Approche et prise en charge de la victime.
8. Recherche et remontée d'une victime.
9. Remorquage et sortie de l'eau.
10. Techniques de dégagement et de protection.

Validation

L'examen est composé de 4 épreuves :

1. Parcours de sauvetage aquatique de 100 m.
2. Parcours de sauvetage de 250 m avec palmes, masque et tuba.
3. Mise en situation pratique de sauvetage et d'assistance à victime.
4. Questionnaire à choix multiples (QCM) portant sur les connaissances
5. Réglementaires et pratiques.

Indicateurs

Nombre de stagiaire : 10
Taux de satisfaction : 5/5
Taux de réussite : 100%

Information



**Le diplôme de Premier Secours en Equipe
peut être passé en amont de cette formation
dès le 26/09/2026**

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

Pédagogie :

- Études de cas
- Exposés
- Démonstrations
- Ateliers d'apprentissage
- Travaux pratiques
- Simulations

Evaluation : Examen en 4 épreuves, sanctionné par l'obtention du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)

Durée de la formation : 35 heures de formation

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ :

Prérequis : Etre âgé de 17 ans au début de la formation.

Test de natation en amont de la formation : Le samedi 3/10/2026.

Etre titulaire du PSE1 à jour de formation continue : Formation proposée en amont, nous contacter.

Fournir un certificat médical : Modèle disponible lors de l'inscription.

Public ciblé : Tout public répondant aux prérequis.

ACCESSIBILITÉ :

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements

Tél : 03.86.52.09.92

formation@cdos89.fr

TARIF : 500 €

Module 1 : Du 26 au 29/10/2026

Module 2 : Du 23 au 24/11/2026

Auxerre



Pourquoi suivre cette formation ?

Cette formation vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour concevoir, encadrer et évaluer des programmes d'activité physique adaptée destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques. Vous développerez une approche sécurisée, individualisée et conforme aux recommandations du sport santé.

Objectifs

1. Évaluer les besoins et capacités d'un pratiquant atteint d'une maladie chronique.
2. Concevoir un programme d'activité physique adaptée.
3. Mettre en œuvre et évaluer un cycle d'intervention.
4. Accompagner les pratiquants vers une pratique durable et sécurisée.
5. Réagir de manière adaptée en cas d'incident ou d'urgence.

Programme

Module 1 :

1. Cadre, posture et évaluation
2. Sport sur ordonnance et éducation pour la santé.
3. Motivation et accompagnement du pratiquant.
4. Évaluation physique et motivationnelle.

Module 2 :

1. Activité Physique Adaptée (APA)
2. Connaissance des principales maladies chroniques.
3. Conception et planification de programmes adaptés.
4. Sécurisation de la pratique.
5. Études de cas et mises en situation professionnelles.

Validation

Évaluation écrite des connaissances.

Mise en situation pratique.

Remise d'un certificat de compétence et d'un Open Badge sous réserve de réussite.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie :

- Alternance d'apports théoriques et de méthodes actives/découverte.
- Suivi personnalisé : un positionnement téléphonique est effectué dès la confirmation de l'inscription.

Évaluation et reconnaissance :

- Évaluation écrite (questionnaire) et mise en situation pratique.
- Remise d'un certificat de compétence et d'un Open Badge (sous condition de réussite).

Durée de la formation : 42 h

FORMATEUR :

Équipe pluridisciplinaire : Enseignants APA expérimentés, expert du domaine.

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ

Prérequis : Connaître le sport santé,

être en situation d'encadrement

Public ciblé : Éducateurs sportifs,

Enseignants APA, Masseurs -

kinésithérapeutes, bénévoles

souhaitant se former pour accueillir ce public

ACCESSIBILITÉ :

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements

Tél : 03.86.52.09.92

formation@cdos89.fr

TARIF : 1 100 €

Possibilité de prise en charge
par l'OPCO



Pourquoi suivre cette formation ?

Cette formation vous permet d'acquérir les réflexes et les gestes essentiels pour intervenir efficacement, sécuriser une situation et porter assistance à une victime en attendant l'arrivée des secours

Les objectifs

1. Réaliser les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins.
2. Alerter les secours.
3. Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Le programme

La protection

1. Éviter le suraccident
2. Réaliser un dégagement d'urgence
3. Sécuriser un accident de la route

L'alerte

1. La chaîne des secours
2. Les numéros d'urgence
3. Le message d'alerte

Secourir

1. Obstruction des voies aériennes
2. Hémorragies
3. Perte de connaissance
4. Arrêt cardiaque
5. Défibrillateur
6. Malaises
7. Plaies
8. Brûlures
9. Traumatismes

Indicateurs

Nombre de stagiaires : 152
Taux de satisfaction : 96 %
Taux de réussite : 100 %

Témoignages

Alternance de mise en pratique et d'apports théoriques.
La pratique est réaliste.
Très bonne formation.
J'ai appris beaucoup de choses.
Merci au formateur, très à l'écoute.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie : Interactive et participative.

Évaluation : pratique lors de mises en situation.

Durée de la formation : 7 heures
En présentiel

FORMATEUR

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) 89
Dominique BESSET
Formateur PSC

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ :

Prérequis : Être âgé d'au moins 10 ans.

Public ciblé : Tout public répondant aux prérequis.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements
Tél : 03.86.52.09.92
formation@cdos89.fr

TARIF : 75€

Intelligence Artificielle : un assistant au service de votre association

**Jeudi 3 décembre 2026
Auxerre**



Que vous apporte cette formation ?

Cette formation vous permet de découvrir les principaux outils d'intelligence artificielle et d'apprendre à les utiliser concrètement dans la gestion quotidienne de votre association. Vous gagnerez du temps dans la rédaction de documents, la préparation de demandes de subvention, la production de comptes rendus et la création de contenus de communication.

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

1. Comprendre les possibilités et les limites de l'intelligence artificielle.
2. Rédiger des consignes (prompts) efficaces pour obtenir des résultats pertinents.
3. Utiliser l'IA pour produire et améliorer les documents associatifs.
4. Identifier les outils les plus adaptés aux besoins de votre structure.

Programme

1. Découvrir et comprendre l'IA
2. Fonctionnement de l'IA générative.
3. Panorama des principaux outils disponibles.
4. Usages, opportunités et bonnes pratiques.
5. Maîtriser les prompts.
6. Construire des consignes efficaces.
7. Optimiser ses demandes.
8. Exercices pratiques.
9. Utiliser l'IA au quotidien.
10. Rédaction de demandes de subvention.
11. Rapports d'activité et comptes rendus.
12. Supports de communication.
13. Automatisation de tâches administratives.
14. Choisir les bons outils.
15. Présentation et comparaison des solutions du marché.
16. Choix des outils selon les besoins de l'association

Évaluation

1. Exercices pratiques tout au long de la formation.
2. Réalisation d'un cas concret appliqué à la vie associative.
3. Évaluation des acquis en fin de formation

**Les stagiaires repartent avec des outils immédiatement utilisables :
modèles de prompts, exemples de demandes de subvention, trames de
rapports d'activité et ressources pratiques pour leur association.**

ORGANISATION PEDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

Pédagogie :

- Apports théoriques
- Démonstrations en direct
- Exercices pratiques
- Études de cas issus du milieu associatif
- Travaux sur les documents des participants

Évaluation :

- Questionnaire de positionnement en début de formation
- Exercices pratiques tout au long de la journée
- Réalisation d'un cas concret intégrant l'utilisation de l'IA
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Un Open Badge est remis à chaque participant

Durée de la formation : 7 heures

FORMATEUR

Professionnel de l'accompagnement associatif, disposant d'une expertise dans l'utilisation des outils d'intelligence artificielle pour le quotidien associatif.

PRÉREQUIS ET PUBLIC CIBLÉ

Prérequis :

Savoir utiliser un ordinateur et Internet.
Disposer d'une adresse électronique.

Public ciblé :

- Dirigeants associatifs
- Présidents, secrétaires et trésoriers
- Salariés et bénévoles d'association
- Responsables de clubs et comités sportifs

ACCESSIBILITÉ :

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap du CDOS 89 afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

S'inscrire à cette formation

Retourner à l'agenda

Renseignements

Tél : 03.86.52.09.92

formation@cdos89.fr

TARIF : 200 €



CDOS

YONNE

Accompagnement à la VAE



Accompagnement VAE

Le CDOS 89 propose un accompagnement individualisé pour vous guider dans votre démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), de l'analyse de votre parcours jusqu'au passage devant le jury.

OBJECTIFS

- Faire reconnaître vos compétences acquises par l'expérience
- Obtenir une certification inscrite au RNCP
- Valoriser votre parcours professionnel et bénévole
- Sécuriser votre évolution dans le sport et l'animation

CONTENU

- Diagnostic et analyse du parcours
- Constitution du dossier de recevabilité (Livret 1)
- Accompagnement à la rédaction du Livret 2
- Préparation à l'entretien devant le jury
- Suivi post-jury

ACCOMPAGNATEUR

Julien GOMEZ
Responsable de l'organisme de formation
CDOS 89

Accompagnement individualisé avec entretiens réguliers et outils méthodologiques adaptés.

FINANCEMENT

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Plan de développement des compétences
- Financement personnel
- Aides spécifiques selon situation (demandeur d'emploi, salarié, bénévole)

**TARIF : EN FONCTION DE VOTRE
PROJET. NOUS CONSULTER.**

Notre ÉQUIPE

L'équipe du CDOS 89 dédiée à l'organisme de formation est composée de professionnels expérimentés, passionnés par le développement des compétences. Elle s'engage à offrir des formations de qualité, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client. Grâce à une approche personnalisée et innovante, l'équipe veille à garantir la satisfaction et la réussite des apprenants.

ANNE-MARIE GRAILLOT

DIRECTRICE

« Se former, c'est se donner les moyens d'agir, d'évoluer et de relever les défis de demain. »



JULIEN GOMEZ

RESPONSABLE DE L'ORGANISME DE FORMATION
RÉFÉRENT HANDICAP

« Notre rôle est de transformer les expériences de terrain en compétences reconnues et valorisées. »



MAGALI BARRAUD

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

« Chaque apprenant doit pouvoir accéder à la formation dans les meilleures conditions et être accompagné tout au long de son parcours. »



ALLER

Plus loin

L'organisme de Formation du CDOS 89



03.86.52.09.92.



www.cdos89.fr
formation@cdos89.fr



8 avenue Joffre, 89000 Auxerre

Les opérateurs de compétences

Pour les indépendants :

FIFPL : www.fifpl.fr

Pour les animateurs socio culturel :

UNIFORMATION : www.uniformation.fr

Pour les sportifs et les artistes :

AFDAS : www.afdas.fr